

Réforme des retraites : la stratégie de retraite progressive

Objectif :

Connaître le dispositif de retraite progressive accessible aux travailleurs indépendants, y compris les professions libérales depuis le 1^{er} septembre 2023 (réforme Macron).

Date et durée :

Lundi 24 juin 2024 de 18h30 à 21h (2.5h), sans pause, en distanciel synchrone via le logiciel Google Meet (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

Prix par personne :

- Adhérent de France Gestion : 0 €
- Non-adhérent de France Gestion : 80 € HT

Public concerné : Adhérents de France Gestion, dirigeants de TPE

Intervenant : Edouard CHAUVET, conseil en gestion de patrimoine, expert-comptable

Pré-requis :

Aucun

Moyens techniques et pédagogiques :

Techniques

- Accès à une plateforme de visioconférence Meet après envoi d'un lien et d'un code de connexion

Pédagogiques

- Etudes de cas concrets
- Exposés théoriques
- Conseils pratiques
- Mise à disposition en ligne de supports à la suite de la formation

Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation conçu par l'intervenant et validé par France Gestion sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

Validation des acquis :

Validation des objectifs de la formation :

Lors du déroulement de la formation

- Quiz sur le savoir présenté

A l'issue de la formation

- Questions orales et réponses
- Quiz d'évaluation des connaissances acquises, résultats et corrigés
- Mise en place d'un wiki pour consigner les questions et réponses liées à la formation

Qualité et évaluation de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Organisme Mixte de Gestion Agréé de membres de l'Ordre des Experts-Comptables

Association loi du 1^{er} juillet 1901 - Numéro d'identification 102755 - Siret : 312 449 226 00041

Siège : 50 ter, rue de Malte - 75540 Paris Cedex 11 - Tél : **01 43 14 40 50** - Mél : paris@france-gestion.fr

38 rue des Etats Généraux - 78000 Versailles – Tél : 01 39 07 49 00 – Mail : versailles@france-gestion.fr

www.france-gestion.fr

Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villosz, responsable formation
- Francis.villosz@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

Programme :

1^{ère} partie – Qu'est-ce que le dispositif de retraite progressive ?

- Définitions et explications

2^{ème} partie – Conditions d'éligibilité pour bénéficier de la retraite progressive

- Comment est calculé le montant de la retraite progressive ?
- Révision de la retraite progressive
- Suspension de la retraite progressive
- Suppression de la retraite progressive
- Le calcul de ma retraite définitive

3^{ème} partie – La retraite progressive : dans quelles situations ?

- Je souhaite diminuer mon activité en fin de carrière et anticiper la perception de mes droits retraite à proportion de la diminution de mon activité
- A l'âge légal atteint, je ne serai pas en mesure de percevoir ma retraite à taux plein, la durée de cotisation (nombre de trimestres) n'étant pas suffisante. Si je demande ma retraite, je subirai une décote viagère : différents scénarios envisageables
- Possibilité d'articuler la stratégie de retraite progressive avec ensuite le cumul emploi-retraite libéralisé